

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT**N ° 190**

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressigui, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Le deuxième alinéa de l'article L. 100-1 du code du sport est complété par deux phrases ainsi rédigées : « À ce titre, le droit à la pratique sportive doit être garanti pour les enfants, même en cas d'état d'urgence sanitaire tel qu'il est défini à l'article L. 3131-13 du code de la santé publique. Un décret, pris après concertation avec les responsables de fédérations sportives, fixe les mesures permettant d'assurer aux enfants des activités sportives en période de crise sanitaire. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le professeur Carré, cardiologue, alertait déjà en 2016 sur la baisse de capacité physique chez nos enfants : « Une récente étude australienne dont les résultats ont été publiés en 2014, a montré qu'en 40 ans, les collégiens français ont perdu 25 % de leur capacité physique. Car en 1971, un enfant courait 800 mètres en trois minutes contre 4 minutes en 2013. Et il ajoute : Quand on sait que l'endurance est l'un des meilleurs marqueurs d'une bonne santé cardiovasculaire, il est temps de recommencer à bouger. »

Les enfants sont aujourd'hui dans la quasi-incapacité de faire du sport. En Picardie, les animateurs expliquent « Officiellement on peut faire du foot en extérieur, mais sans contact et sans vestiaire. Donc ça se résume à faire des tours de terrain et de la conduite de balle, et à se changer au bord du terrain. Quand il fait 2 degrés comme en ce moment, je vous raconte pas ! » Et ça, c'était le bon temps. Car maintenant, avec le couvre-feu c'est impossible de maintenir les entraînements tout court.

La pratique sportive jeune est l'assurance d'avoir une population en meilleure santé. Il faut agir et permettre aux enfants de bouger !